

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

La Société Assurances Maghreb

Siège social : Angle 64, rue de Palestine - 1002 Tunis

La société Assurances MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 31 mai 2019. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **Sami MANJOUR & Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.**

BILAN CONSOLIDE (exprimé en dinars)

Actifs	Notes	31/12/2018			31/12/2017 *
		VB	AMORT & PROV	NET	NET
Actifs incorporels	1.1				
Ecart d'acquisition	1.1.1	329 727	131 891	197 836	214 323
Investissements de recherche et développement	1.1.2	97 613	93 828	3 786	17 236
Concessions, brevets, licences, marques	1.1.3	2 579 411	1 139 938	1 439 473	263 791
		3 006 751	1 365 656	1 641 095	495 350
Actifs corporels	1.2				
Installations techniques et machines	1.2.1	7 065 536	5 336 590	1 728 946	1 439 269
Autres installations, outillage et mobilier	1.2.2	1 621 913	1 181 902	440 011	422 260
Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		12 450	-	12 450	950
		8 699 899	6 518 492	2 181 408	1 862 479
Placements	1.3				
Terrains et constructions					
Terrains et constructions d'exploitation	1.3.1	7 472 617	2 691 696	4 780 920	4 730 080
Terrains et constructions hors exploitation	1.3.2	34 018 773	8 057 627	25 961 147	25 680 869
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées		-	-	-	-
Parts dans des entreprises avec liens de participation		-	-	-	-
Autres placements financiers					
Actions et autres titres à revenu variable	1.3.3	83 639 406	6 055 840	77 583 566	66 802 674
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.3.4	382 419 270	-	382 419 270	348 181 586
Autres prêts		3 054 433	-	3 054 433	2 459 830
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		1 464 418	-	1 464 418	1 574 727
Placements représentant les provisions techniques des contrats en un		10 634 654	-	10 634 654	10 357 564
		522 703 570	16 805 163	505 898 407	459 787 330
Part des réassureurs dans les provisions techniques					
Provisions pour primes non acquises (non vie)		16 838 712	-	16 838 712	13 017 139
Provisions mathématiques (vie)		3 242 144	-	3 242 144	684 612
Provisions pour sinistres (non vie)		36 415 419	-	36 415 419	28 607 671
Provisions pour sinistres (vie)		1 451 595	-	1 451 595	504 096
		57 947 869	-	57 947 869	42 813 518
Créances	1.4				
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes acquises et non émises		14 760 585	-	14 760 585	10 152 377
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	1.4.1	37 056 252	20 929 646	16 126 606	15 851 886
Créances nées d'opérations de réassurance		7 066 516	413 043	6 653 473	6 763 216
Autres créances					
Personnel		365 518	-	365 518	306 725
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		89 428	-	89 428	2 746
Etat impôt différé		5 770	-	5 770	5 770
Débiteurs divers	1.4.2	10 354 368	2 736 073	7 618 295	5 647 133
		69 698 437	24 078 762	45 619 675	38 729 853
Autres éléments d'actif					
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		35 589 715	3 831 220	31 758 495	32 552 044
Charges reportées		432 847	-	432 847	64 800
Frais d'acquisition reportés		5 349 848	-	5 349 848	4 742 514
Comptes de régularisation Actif					
Intérêts et loyers acquis non échus		14 427 309	209 448	14 217 861	13 101 787
Autres comptes de régularisation		2 186 636	-	2 186 636	1 692 026
		57 986 355	4 040 667	53 945 688	52 153 172
Total de l'actif		720 042 882	52 808 740	667 234 142	595 841 700

* Rubriques retraitées pour des besoins de comparabilité

BILAN CONSOLIDE (exprimé en dinars)

BILAN CONSOLIDE (exprimé en dinars)			
<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017 *
Capitaux propres	2.1		
Capital social		45 000 000	45 000 000
Réserves consolidés	2.1.1	42 802 913	32 512 734
Intérêts minoritaires	2.1.2	12 289 344	19 049 224
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		100 092 257	96 561 959
Résultat de l'exercice	2.2	17 201 037	15 604 494
Résultats consolidés	2.2.1	14 668 047	11 528 437
Intérêts minoritaires	2.2.2	2 532 990	4 076 057
Total des capitaux propres avant affectation		117 293 294	112 166 452
Passif			
Provisions pour autres risques et charges		854 688	854 688
Autres provisions		854 688	854 688
Provisions techniques brutes			
Provisions pour primes non acquises		44 333 871	38 987 833
Provisions mathématiques (vie)		230 606 680	203 509 733
Provisions pour sinistres (vie)		17 034 094	14 015 473
Provisions pour sinistres (non vie)		150 531 873	133 168 759
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		2 637 991	2 347 559
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		3 264 845	2 724 800
Provisions pour égalisation (non vie)		4 853 082	4 300 000
Provisions pour égalisation (vie)		1 250 000	1 200 000
Autres provisions techniques (non vie)		3 001 148	2 581 902
Provisions pour contrats en unités de comptes		10 634 653	10 357 563
		468 148 236	413 193 622
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		26 769 000	23 837 528
Autres dettes	2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		8 519 223	5 877 123
Dettes nées d'opérations de réassurance		23 805 162	20 859 613
Dépôts et cautionnements reçus		867 398	726 423
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		8 669 055	8 070 704
Créditeurs divers	2.3.1	9 589 797	9 143 204
		51 450 634	44 677 067
Autres passifs			
Comptes de régularisation passif		2 718 290	1 112 343
		2 718 290	1 112 343
TOTAL DU PASSIF		549 940 848	483 675 248
Total des capitaux propres et du passif		667 234 142	595 841 700
* Rubriques retraitées pour des besoins de comparabilité			

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	OPERATIONS BRUTES 31/12/2018	CESSIONS ET RÉTROCESSION 31/12/2018	OPERATIONS NETTES 31/12/2018	OPERATIONS NETTES 31/12/2017
Primes acquises		212 158 650	- 55 518 332	156 640 318	142 887 557
Primes émises et acceptées (non vie)		159 233 332	- 52 696 398	106 536 934	98 075 877
Primes émises et acceptées (vie)		58 271 355	- 6 643 507	51 627 848	48 015 173
Variation de la provision pour primes non acquises (non vie)		- 5 346 038	3 821 573	- 1 524 465	- 3 203 493
Produits de placements non vie alloués, transférés de l'état de résultat consolidé		11 110 562	-	11 110 562	8 780 116
Produits de placements vie		17 919 018	-	17 919 018	15 353 313
Plus values non réalisées sur placements vie		513 723	-	513 723	586 724
Autres produits techniques		310 452	-	310 452	251 855
Autres produits techniques (non vie)		310 018	-	310 018	248 924
Autres produits techniques (vie)		434	-	434	2 931
Charges de sinistres		- 130 679 108	27 968 840	- 102 710 268	- 89 548 522
Montants payés		- 109 135 317	19 213 594	- 89 921 723	- 80 173 701
Montants payés (non vie)		- 93 270 164	18 341 907	- 74 928 257	- 66 256 678
Montants payés (vie)		- 15 865 153	871 687	- 14 993 466	- 13 917 023
Variation de la provision pour sinistres		- 21 543 791	8 755 246	- 12 788 544	- 9 374 821
Variation de la provision pour sinistres (non vie)		- 18 525 170	7 807 748	- 10 717 422	- 8 963 312
Variation de la provision pour sinistres (vie)		- 3 018 621	947 498	- 2 071 123	- 411 510
Variation des autres provisions techniques		- 27 221 272	2 557 532	- 24 663 739	- 21 960 991
Variation des autres provisions techniques (non vie)		- 742 810	-	- 742 810	- 2 502 705
Variation des autres provisions techniques (vie)		- 27 964 081	2 557 532	- 25 406 549	- 24 463 697
Participation aux bénéfices et ristournes		- 290 432	304 803	14 371	575 154
Participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		- 290 432	106 072	- 184 360	- 267 697
Participation aux bénéfices et ristournes (vie)		-	198 731	198 731	307 457
Frais d'exploitation		- 36 465 825	10 750 655	- 25 715 170	- 24 009 578
Frais d'acquisition		- 28 124 583	-	- 28 124 583	- 27 012 003
Frais d'acquisition (non vie)		- 19 035 701	-	- 19 035 701	- 17 879 385
Frais d'acquisition (vie)		- 9 088 882	-	- 9 088 882	- 9 132 618
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		607 334	-	607 334	151 690
Frais d'administration		- 8 948 576	-	- 8 948 576	- 6 658 742
Frais d'administration (non vie)		- 6 278 142	-	- 6 278 142	- 4 789 034
Frais d'administration (vie)		- 2 670 434	-	- 2 670 434	- 1 869 708
Commissions reçues des réassureurs		-	10 750 655	10 750 655	9 509 478
Commissions reçues des réassureurs (non vie)		-	10 562 834	10 562 834	9 380 685
Commissions reçues des réassureurs (vie)		-	187 821	187 821	128 793
Autres charges techniques		- 6 241 186	-	- 6 241 186	- 6 781 386
Autres charges techniques (non vie)		- 5 327 367	-	- 5 327 367	- 6 029 787
Autres charges techniques (vie)		- 913 820	-	- 913 820	- 751 598
Variation de la provision pour égalisation		- 553 082	553 082	-	-
Charges de placements vie		- 3 056 871	-	- 3 056 871	- 2 190 385
Moins values non réalisées sur placements vie		- 1 325	-	- 1 325	- 2 384
Produits de placements vie alloués, transférés à l'état de résultat consolidé		- 2 047 638	-	- 2 047 638	- 1 787 859
Sous total : Résultat technique consolidé		35 455 665	- 13 383 420	22 072 245	22 153 615
Résultat technique NON VIE		23 377 961	- 11 503 183	11 874 779	12 286 005
Résultat technique VIE		12 077 703	- 1 880 237	10 197 466	9 867 610

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

		Notes	31/12/2018	31/12/2017
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie			11 874 779	12 286 005
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie			10 197 466	9 867 610
Produits des placements (non vie)			16 921 570	13 978 191
	Revenus des placements		8 211 840	7 384 437
	Autres produits de placements		4 953 316	4 132 369
	Reprises de corrections de valeurs sur placements		165 660	1 159 594
	Profits provenant de la réalisation des placements		3 590 755	1 301 792
Charges des placements (non vie)		-	3 886 894	3 272 109
	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	2 158 164	2 211 599
	Correction de valeur sur placements	-	1 567 334	912 342
	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	161 395	148 168
Produits des placements non vie alloués, transférés à l'état de résultat technique		-	11 110 562	8 780 116
Produits des placements vie alloués, transférés de l'état de résultat technique			2 047 638	1 787 859
Autres produits non techniques			76 423	34 763
Autres charges non techniques		-	129 731	184 894
Autres produits (autres activités)			1 049 123	728 283
Autres charges (autres activités)		-	1 445 494	960 882
Résultat provenant des activités ordinaires			25 594 320	25 484 710
Impôts sur le résultat exigible		-	7 571 518	8 658 573
Impôts différé			5 770	5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts			18 028 572	16 831 908
Eléments Extraordinaires		-	827 534	1 227 414
Résultat net de l'exercice			17 201 037	15 604 494
Part de la société mère			14 668 047	11 528 437
Part des actionnaires minoritaires			2 532 990	4 076 057

État de flux de Trésorerie (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		195 384 747	170 607 376
Sommes versées pour paiement des sinistres	-	92 181 271	- 78 095 594
Encaissements des primes reçues (acceptations)		4 895 647	1 999 352
Décaissements de primes sur les cessions	-	29 015 792	- 27 695 268
Encaissements de sinistres sur les cessions		2 823 447	3 159 794
Commissions versées aux intermédiaires	-	3 265 410	- 3 076 113
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-	16 430 142	- 13 428 380
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	-	148 111 784	- 209 641 867
Encaissements liés à la cession de placements financiers		122 844 818	185 764 984
Remboursements de prêts		308 692	255 266
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	29 121 840	- 26 048 529
Produits financiers reçus		5 341 962	3 524 172
Autres mouvements	-	445 644	- 391 052
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	3.1	13 027 431	7 716 245
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles	-	1 961 360	- 6 973 617
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		60 754	48 818
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	32 338	- 3 030
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	3.2	- 1 932 943	- 6 927 829
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	-	8 420 755	- 4 018 270
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3.3	- 8 420 755	- 4 018 270
Variation de trésorerie		2 673 733	- 3 229 854
Trésorerie au début de l'exercice		8 488 497	11 718 351
Trésorerie à la clôture de l'exercice		11 162 230	8 488 497

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES :

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers du Groupe MAGHREBIA sont en conformité avec les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables prévues au niveau du Système Comptable des Entreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA ont été arrêtés au 31 décembre 2018 conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, à savoir :

- La norme NCT35, Etats Financiers Consolidés ;
- La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ; et
- La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

2. LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une **société consolidante** (**ASSURANCES MAGHREBIA S.A**) et les entreprises qui lui sont liées (**ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A**, **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A**, **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A** et **CODWAY S.A.**) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du Groupe MAGHREBIA.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA permettent de :

- mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé).
- présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).

- mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

Dans un ensemble de sociétés apparentées, la consolidation ne porte pas sur toutes les sociétés qui le composent. Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe MAGHREBIA, les sociétés retenues sont :

- **la Société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A.**
- **les sociétés dépendantes du Groupe : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.**

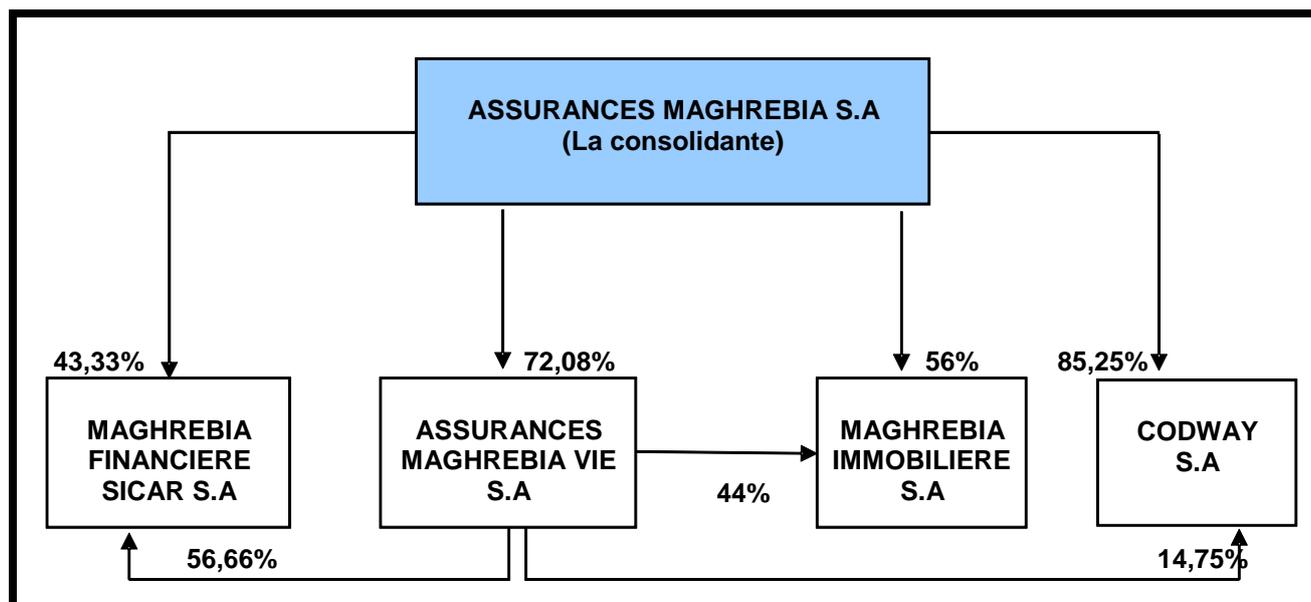
La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, 72,084 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, 43,33 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient 56,66 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, 14,75% du capital de la société CODWAY et 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

Les sociétés à retenir pour l'établissement des comptes consolidés sont :

- la société mère : **ASSURANCES MAGHREBIA S.A**
- les filiales du Groupe : **ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.**

ORGANIGRAMME DU GROUPE MAGHREBIA



POURCENTAGE DE CONTRÔLE :

Le pourcentage de contrôle permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation et les méthodes applicables.

Le pourcentage de droits de vote détenu dans une entreprise correspond au cumul des pourcentages de droits de vote dont dispose l'entreprise consolidante dans les assemblées de cette entreprise :

- soit **directement**,
- soit **indirectement**, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'entreprises sous contrôle exclusif.
-

	<i>Direct</i>	<i>Indirect</i>	<i>% de contrôle</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
ASSURANCES MAGHREBIA VIE	72,08%	0%	72,08%	Intégration globale (+40% et majorité des droits de vote)
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	43,33%	56,66%	99,99%	Intégration globale (+43,33% et 56,66% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE	56%	44%	100%	Intégration globale (+56% et 44% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
CODWAY	85,25%	14,75%	100%	Intégration globale (+85,25% et 14,75% par l'intermédiaire de MAGH VIE)

Notion de contrôle exclusif :

Le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe ASSURANCES MAGHREBIA, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires »
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société « consolidante », à l'exception des titres des sociétés consolidées à valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres.

Selon la norme n° 35 relative aux états financiers consolidés, pour établir les états financiers consolidés, les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ; afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique.

POURCENTAGE D'INTERÊT :

Le pourcentage d'intérêts, exprime la part de capital détenue par l'entreprise consolidante, directement et indirectement, dans les entreprises du périmètre.

	Assurances Maghrebria	Assurances Maghrebria Vie	Maghrebria Financière Sicar	Maghrebria Immobilière	CODWAY
% D'intérêt du groupe	100%	72,08%	84,18%	87,72%	95,88%
Direct	-	72,08%	43,33%	56,00%	85,25%
Indirect	-		40,85%	31,72%	10,63%
% D'intérêt hors groupe	0%	27,92%	15,82%	12,28%	4,12%

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est défini comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est défalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote part dans les plus-values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.
- Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est défini comme étant un good-will, amorti sur une durée de 20 ans.

3. NOTES RELATIVES AUX PRINCIPAUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS :

Note 1 : Les actifs consolidés

Note (1.1) : Actifs incorporels

Les actifs incorporels du groupe comprennent :

Note (1.1.1) : Ecart d'acquisition

La consolidation de la société MAGHREBIA SICAR fait apparaître un écart d'acquisition de **329 727,225 DT** qui s'explique comme suit :

Libellés	VALEUR TOTALE
Valeur d'acquisition des titres en 2005	2 500 000
Acquisition 2006	3 002 016
Valeur d'acquisition des titres en 2006	5 502 016
QP dans les CP à la date d'acquisition	2 672 289
ECART D'ACQUISITION	329 727

Note (1.1.2) : Investissements de recherche et développement

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	VAR	EN %
MAGHREBIA	2 642	11 391	-8 749	-77%
MAGHREBIA VIE	1 144	5 845	-4 701	-80%
Total valeur nette	3 786	17 236	-13 451	-78%

1.1.3- Concessions, brevets, licences, marques

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	VAR	EN %
MAGHREBIA	235 118	250 286	-15 168	-6,%
MAGHREBIA VIE	57 647	8 184	49 463	604%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	2 778	5 321	-2 542	-48%
CODWAY	1 143 930	-	1 143 930	
Total valeur nette	1 439 473	263 791	1 175 682	446%

Note (1.2) : Actifs corporels

Les actifs corporels du groupe comprennent :

Note (1.2.1) : Installations techniques et machines

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	VAR	EN %
MAGHREBIA	1 075 739	1 022 125	53 613	5%
MAGHREBIA VIE	415 106	303 720	111 386	37%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	54 897	66 906	-12 009	-18%
CODWAY	183 204	46 517	136 686	294%
Total valeur nette	1 728 946	1 439 269	289 678	20%

Note (1.2.2) : Autres installations, outillage et mobilier

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	VAR	EN %
MAGHREBIA	323 036	338 346	-15 310	-5%
MAGHREBIA VIE	67 037	67 702	-665	-1%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	6 253	7 184	-931	-13%
CODWAY	43 685	9 028	34 658	384%
Total valeur nette	440 011	422 260	17 751	4%

Note (1.3) : Placements**Note (1.3.1) : Terrains et constructions d'exploitation**

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	VAR	EN %
MAGHREBIA	4 145 295	4 077 580	67 716	2%
MAGHREBIA VIE	635 625	652 500	-16 875	-3%
Total valeur nette	4 780 920	4 730 080	50 840	1%

Note (1.3.2) : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	VAR	EN %
MAGHREBIA	10 688 635	11 371 974	-683 334	-6%
MAGHREBIA VIE	11 697 821	11 893 568	-195 747	-2%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	3 574 691	2 415 326	1 159 364	48%
Total valeur nette	25 961 147	25 680 869	280 278	1%

Note (1.3.3) : Actions et autres titres à revenu variable

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles les sociétés du groupe n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	VAR	EN %
MAGHREBIA	39 980 870	33 754 586	6 226 285	18%
MAGHREBIA VIE	34 052 988	29 476 924	4 576 065	15%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	3 549 707	3 571 165	-21 457	-1%
Total	77 583 566	66 802 674	10 780 892	16%

Note (1.3.4) : Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires.

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	VAR	EN %
MAGHREBIA	147 909 894	143 768 092	4 141 802	3%
MAGHREBIA VIE	227 971 839	197 298 887	30 672 952	16%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	1 800 000	2 813 200	-1 013 200	-36%
CODWAY	3 500 000	3 123 477	376 523	12%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	1 237 537	1 177 930	59 606	5%
Total	382 419 270	348 181 586	34 237 684	10%

Note (1.4) : Créances

Note (1.4.1) : Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Il s'agit des montants des primes dus.

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	VAR	EN %
MAGHREBIA	12 404 319	12 299 746	104 573	1%
MAGHREBIA VIE	3 722 287	3 552 140	170 147	5%
Total	16 126 606	15 851 886	274 720	2%

Note (1.5.3) : Débiteurs divers

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées aux intermédiaires.

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	VAR	EN %
MAGHREBIA	5 931 115	4 595 706	1 335 409	29%
MAGHREBIA VIE	346 406	273 871	72 535	26%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	585 830	442 347	143 483	32%
CODWAY	507 012	106 644	400 367	375%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	247 932	228 564	19 367	8%
Total	7 618 295	5 647 133	1 971 162	35%

Note 2 : capitaux propres et passifs consolidés

Partage des capitaux propres et élimination des participations liées :

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

Les réserves consolidées : $22\,806\,958,208 * 100\% = 22\,806\,958,208$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

- Les réserves consolidées : $43\,775\,154,521 * 72,084\% - 12\,022\,807,400 = 19\,532\,206,310$ DT.

- Les intérêts des minoritaires : $43\,775\,154,521 * 27,916\% = 12\,220\,140,811$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

- Les réserves consolidées : $5\,047\,130,033 * 84,18\% - (2\,331\,604,592 * 100\% + 2\,956\,108,710 * 72,084\%)$

= - 213 809,011 DT

- Les intérêts des minoritaires : $5\,047\,130,033 * 15,82\% - (2\,331\,604,592 * 0\% + 2\,956\,108,710 * 27,916\%)$

= - 26 774,258 DT

➤ **MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les réserves consolidées : $5\,772\,819,087 * 87,72\% - (2\,823\,092,280 * 100\% + 2\,200\,010,000 * 72,084\%)$

= 654 733,990 DT

- Les intérêts des minoritaires : $5\,772\,819,087 * 12,28\% - (2\,200\,010,000 * 27,916\%)$

= 94 982,817 DT

➤ **CODWAY :**

- Les réserves consolidées : $4\,023\,817,968 * 95,882\% - (3\,410\,000 * 100\% + 590\,000 * 72,084\%)$

= 22 823,207 DT

- Les intérêts des minoritaires : $4\,023\,817,968 * 4,118\% - (590\,000 * 27,916\%)$

= 994,761 DT

Note (2.1.1) Total réserves consolidées : 42 802 913 DT

Note (2.1.2) Total intérêts minoritaires : 12 289 344 DT

Partage des résultats après retraitements :

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

- Les résultats consolidés : $8\,572\,833,183 * 100\% = 8\,572\,833,183\text{DT}$

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

-Les résultats consolidés : $9\,148\,287,211 * 72,084\% = 6\,594\,478,798\text{DT}$

-Les intérêts minoritaires : $9\,148\,287,211 * 27,916\% = 2\,553\,808,413\text{DT}$

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

-Les résultats consolidés : $76\,359,578 * 84,18\% = 64\,279,671\text{DT}$

-Les intérêts des minoritaires : $76\,359,578 * 15,82\% = 12\,079,907\text{DT}$

➤ **MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les résultats consolidés : $-102\,097,660 * 87,72\% = -89\,556,020\text{DT}$

- Les intérêts des minoritaires : $-102\,097,660 * 12,28\% = -12\,541,640\text{DT}$

➤ **CODWAY :**

- Les résultats consolidés : $-494\,344,849 * 95,88\% = -473\,988,150\text{DT}$

- Les intérêts des minoritaires : $-494\,344,849 * 4,12\% = -20\,356,699\text{DT}$

Note (2.2.1) Total résultats consolidées : 14 668 047 DT

Note (2.2.2) Total intérêts minoritaires : 2 532 990 DT

Note (2.3) : Autres dettes

Note (2.3.1) : Crédoiteurs divers

Le Solde de cette rubrique est alimenté principalement par le solde des comptes des actionnaires (dividendes à payer) et des comptes des fournisseurs (charges à payer).

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	VAR	EN %
<i>MAGHREBIA</i>	<i>5 784 009</i>	<i>6 074 916</i>	<i>-290 907</i>	<i>-5%</i>
<i>MAGHREBIA VIE</i>	<i>1 705 270</i>	<i>2 521 642</i>	<i>-816 372</i>	<i>-32%</i>
<i>MAGHREBIA IMMOBILIERE</i>	<i>320 781</i>	<i>395 710</i>	<i>-74 929</i>	<i>-19%</i>
<i>CODWAY</i>	<i>1 754 609</i>	<i>133 660</i>	<i>1 620 950</i>	<i>1213%</i>
<i>MAGHREBIA FINANCIERE SICAR</i>	<i>25 128</i>	<i>17 277</i>	<i>7 851</i>	<i>45%</i>
Total	9 589 797	9 143 204	446 592	5%

Note 3 : Flux de trésorerie consolidé

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.

Les flux de trésorerie du groupe de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note (3.1) Flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe MAGHREBIA

Au 31 décembre 2018, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe se sont élevés à **13 027 431,432** DT contre 7 716 245,228 DT au 31 décembre 2017.

Note (3.2) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du groupe MAGHREBIA

Au 31 décembre 2018, le mouvement lié aux activités d'investissement du groupe s'élève **-1 932 943,325** DT contre - 6 927 828,988 DT fin décembre de l'exercice précédent.

Note (3.3) Flux de trésorerie provenant des activités de financement du groupe MAGHREBIA

Ce flux enregistré au 31 décembre 2018, un montant de **- 8 420 755,244** DT contre **- 4 018 270,343** DT au 31 décembre 2017.

La trésorerie au 31 décembre 2018 s'élève à **11 162 230,228** DT contre **8 488 497,365** DT l'exercice précédent enregistrant une variation de 2 673 732,863DT.

GROUPE « ASSURANCES MAGHREBIA »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018.

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » qui comprennent le bilan consolidé au 31 Décembre 2018 faisant apparaître un total de 667 234 142 Dinars , l'état de résultat consolidé faisant apparaître un bénéfice net de 17 201 037 Dinars, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de 11 162 230 Dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport du conseil d'administration relatif aux comptes consolidés

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction de la société mère est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du

ystème de contrôle interne du Groupe. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Tunis, le 19 avril 2019

P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

P/ GS AUDIT & ADVISORY

Sami MENJOUR